

Le cas de l'humanoïde de Vilvorde

Lettre ouverte à Monsieur Franck Boitte

Je vous écris au sujet d'un cas que vous considérez comme étant un des plus captivants ou fascinants (enthraling) jamais enquêtés par la SOBEPS¹. Je rappelle pour d'autres personnes qu'il s'agit d'événements qui se sont produits en décembre 1973 et que la première enquête fut réalisée par *Jean-Luc Vertongen et Yves Vézant*. Ce cas semblait tellement extraordinaire que je fus invité par le Secrétaire Général de la SOBEPS, *Lucien Clerebaut*, à participer à une seconde entrevue avec le témoin. Je me suis rendu avec mon épouse au domicile du témoin, où nous avons rencontré *Jean-Luc Vertongen et Maurice de San*. À un moment donné, ils commentaient entre eux ce que le témoin nous avait raconté et c'est au cours de cette interruption que mon épouse et à moi, nous avons eu l'occasion de parler avec le témoin un peu à l'écart des autres. Je me souviens très bien que je lui ai demandé s'il lui était arrivé de voir d'autres choses extraordinaires. Il nous a alors raconté (en toute franchise) qu'*il avait vu le Christ avec une couronne d'épines*.

Quand nous avons quitté la maison, il y eut un échange d'idées avant de rejoindre nos voitures respectives, afin d'échanger nos impressions et pour évaluer ce cas. Monsieur de San était enthousiaste et élaborait des théories, afin d'expliquer ce qui semblait s'être passé. *Pour moi, cette histoire était atypique et non crédible*, puisqu'il aurait fallu pouvoir rendre compte des forces adhésives par rapport à un mur en brique et de l'attitude horizontale de l'humanoïde quand il escaladait ce mur, simplement en marchant. En outre, mon épouse et moi, *nous avons fortement insisté sur ce que nous venions de découvrir*. Monsieur V. M. avait déjà eu des hallucinations ou des « visions », si vous préférez.

Pour nous, il était évident que cela mettait radicalement en cause la crédibilité de son récit en ce qui concerne cet humanoïde et son comportement. On savait maintenant que V. M. avait effectivement une faculté de « visualisation » semblable à celle que nous connaissons tous par nos propres rêves. Ce qui était différent, c'est qu'il avait aussi la faculté d'avoir des « rêves éveillés. » *Nous avons donc clairement déconseillé et insisté pour qu'on ne publie pas ce cas* comme si c'était une « observation » d'ovni ou une rencontre rapprochée réaliste. Cela ferait du tort à l'ufologie. Or, il importe de faire déjà le tri au niveau de l'enquête entre ce qui est réel ou du moins vraisemblable et ce qui ne l'est pas.

Le rapport d'enquête initial fut pourtant publié² après notre visite, et cela sans la moindre mention de ce que nous avons découvert et dit de suite à *Jean-Luc Vertongen*. Mon épouse et moi, nous en étions choqués et j'en ai parlé à *Lucien Clerebaut* et probablement aussi au rédacteur du rapport. Le numéro suivant de la revue *Infoespace*³ signala des réactions défavorables, mais ce que nous avons appris du témoin était encore toujours passé sous silence. Il y

¹ Franck Boitte : email du 29 juin 2011, adressé à EuroUfoNet.

² Jean-Luc Vertongen : *L'humanoïde de Vilvorde*, *Infoespace* n°18, 16-21 1974.

³ Jean-Luc Vertongen : *L'humanoïde de Vilvorde : le mal-aimé*, *Infoespace* n°19, 28, 1975.

a environ cinq ans, j'en ai parlé à *Jean-Luc Vertongen* et je lui ai proposé de refaire l'enquête à deux. Je n'avais pas remarqué que vous, Monsieur Boitte, aviez refait une enquête approfondie et établi un rapport sur vos propres découvertes⁴. Je vous en remercie, puisque je comptais le faire moi-même, pour vérifier s'il y avait des altérations significatives des données antérieures. Vous avez effectivement *confirmé ce qui était essentiel à mes yeux*. Vous avez même fourni une transcription détaillée de la conversation que vous avez eue à cet égard. Il y eut aussi d'autres précisions. Une seule différence significative est apparue par rapport au récit antérieur : « *le casque transparent qui entourait la tête de l'humanoïde, comme le ferait un bocal, a disparu.* » Avez-vous demandé des explications à cet égard ?

Vous ne sembliez pas être au courant de ce que j'avais réellement dit à Monsieur Vertongen. Pourtant, vous saviez que j'avais émis un avis négatif. Comme tout enquêteur consciencieux, vous auriez donc dû (et facilement pu) prendre contact avec moi, afin de vérifier pourquoi je l'avais fait. Je suis particulièrement choqué de vos propos, publiés récemment⁵ : « *Le professeur A. Meessen, [qui s'est] rendu sur les lieux en compagnie de deux autres membres de la SOBEPS, estima à la fois "cette histoire bien trop incroyable et fantastique et que le témoin était d'un niveau social insuffisant, ce qui ne le rendait pas publiquement présentable."* En conséquence de quoi, il refusa dès lors de s'impliquer plus en avant dans cette affaire. » Je proteste vivement, parce que *c'est faux et diffamatoire !*

Le second argument ne correspond pas du tout à la vérité, or c'est celui-là qu'on retiendra et que chacun trouvera injuste et révoltant. Il est tout à fait contraire à mes principes de déprécier un témoin pour quelque raison que ce soit. J'ai au contraire beaucoup de respect pour toute personne, sans considérer son statut social. Chacun doit s'en tenir à la vérité, or je considère que le témoin est honnête. J'apprécie même beaucoup sa franchise, puisque Monsieur V. M. nous a fourni la possibilité de nous rendre compte du fait qu'il a la capacité assez rare d'avoir *des épisodes de rêves éveillés*, sans s'en rendre compte. Quand on fait de l'ufologie, il est utile d'être averti du fait que cela est possible. On doit surtout veiller à ne pas mélanger les genres ou contribuer à l'effacement des frontières entre la réalité et ce qui appartient au domaine de l'imaginaire, sans y ajouter ou suggérer des interprétations erronées.

Je relève quand même, Monsieur Boitte, ce qui était positif dans votre démarche. En 1978, vous disiez : « *ma conviction d'enquêteur est que ce témoin décrit honnêtement des phénomènes auxquels il est persuadé avoir été mêlé.* » Je suis d'accord avec vous, puisque Monsieur V. M. a parlé franchement à vous et à moi de ce que vous appelez « *un des éléments dérangeants de ce dossier.* » Huit ou neuf ans avant de « voir » l'humanoïde dans son jardin, il avait déjà vu « *une sorte de disque lumineux qui jetait des rayons au milieu desquels se trouvait un visage.* » C'était « *le visage du Christ* » ou du moins celui d'une personne qui « *avait une couronne d'épines autour du front et ressemblait au Christ, tel qu'on le présente.* » Le témoin dit aussi qu'il a reçu « *un message... télépathique.* » Cela se passait également en hiver, mais vers minuit et non pas vers environ 2 heures.

⁴ Franck Boitte : *L'humanoïde de Vilvorde, cinq ans après*, Infoespace n°40, 6-11, 1978.

⁵ Franck Boitte : *Catalogue général des Rencontres du Troisième Type survenues en Belgique*, in OVNI le dossier des rencontres du troisième type en France, Julien Gonzalez, 2010, 350 pages, voir : Vilvorde (Bruxelles)-Brabant- 08 ? .12.1973 – 02h00 à 02h05 –E (p. 304-308).

Monsieur V. M. venait d'assister à une réunion, où il y eut une « *dispute* » entre des mormons et des protestants. Cela l'avait énervé et il ressassait mentalement ce qui s'était passé et qui pouvait le concerner lui-même. Or, certaines personnes sont capables de s'assoupir *tout en marchant ou en agissant comme s'ils étaient conscients*. C'est que leur système musculaire n'est pas déconnecté dans leur cerveau, comme cela se passe normalement quand on dort. C'est bien connu pour les somnambules et a fait l'objet d'études scientifiques poussées⁶. La problématique de la cohérence des rêves éveillés est d'ailleurs liée au problème des « personnalités multiples » et donc un domaine de recherche très important. Le phénomène des représentations *eidétiques* qui produisent des images ou sensations vives et détaillées, d'une netteté hallucinatoire sans dérangement psychopathologique, est relativement fréquent chez des enfants et des adolescents, mais il peut survenir aussi chez des adultes. Il a fait l'objet d'études assez poussées et intervient dans l'interprétation des phénomènes d'apparition religieuse⁷. On peut parler d'*états de conscience altérés*, comme dans l'hypnose. Les rêves éveillés peuvent même prendre des proportions telles que les personnes impliquées pensent à des sorties du corps (*out of body experience*) ou à *un voyage astral*. Il n'y a aucune raison pour déprécier le témoin V. M. d'avoir la faculté de rêver debout, même en marchant. Ce n'est que l'interprétation erronée de ce genre de cas qui est dangereuse.

D'autres événements que vous rapportez, Monsieur Boitte, impliquent seulement l'ami qui logeait chez Monsieur V. M. Ces données ont de l'importance, puisqu'ils peuvent être attribués à *un climat propice à l'imagination*, bien que certains soient prêts à leur accorder une interprétation paranormale. Heureusement, vous êtes resté assez prudent par rapport aux positions extrêmes, où l'on rejette tout ou accepte n'importe quoi. Vous vous demandiez à juste titre, « quelle est la part d'objectivité et de subjectivité » qu'on peut attribuer au cas de Vilvorde. Cela s'applique aussi à d'autres cas, non encore décantés, mais analysons de plus près ce qui se présente à nous.

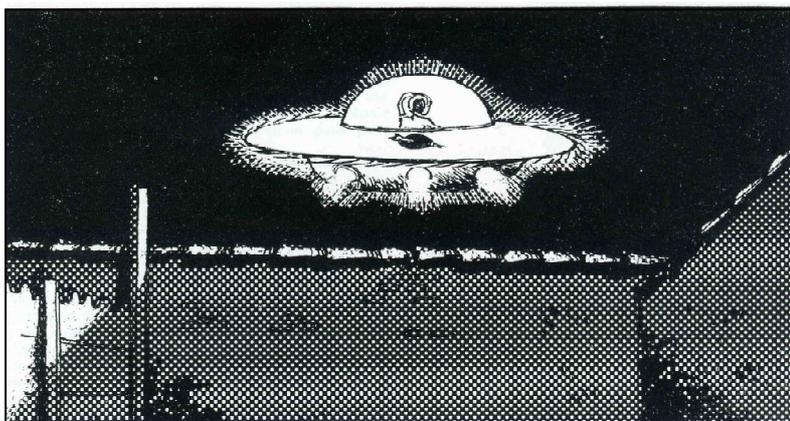
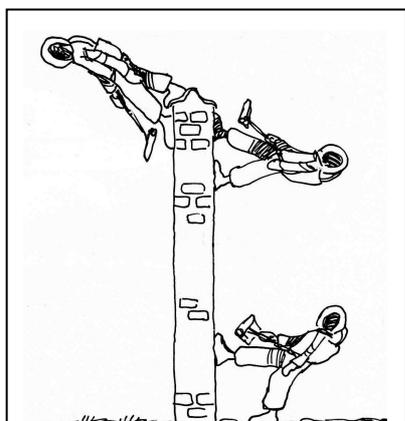
Le témoignage que vous avez recueilli fournissait déjà de bons indices pour ne pas prendre ces données au premier niveau. Le témoin vous a dit⁴ : « *J'avais l'impression d'être au cinéma.* » Que se passe-t-il dans nos rêves à cet égard ? Nous synthétisons une réalité au moyen des mêmes mécanismes neuronaux qui nous permettent aussi de nous remémorer une scène, en reconstituant des activités cérébrales assez semblables à celles qui existaient au moment de la perception initiale. La seule différence est que pendant le sommeil, un plus grand nombre de barrières sont levées. Si l'évolution a sauvé les mécanismes qui permettent aux animaux et aux humains de rêver, c'est que cela doit avoir une fonction. J'ai proposé lors d'une conférence dans un institut de recherche interdisciplinaire que cela sert à maintenir l'unité fonctionnelle du cerveau : il importe d'éviter le fractionnement de l'unité opérationnelle du cerveau. Elle conduirait à l'apparition de personnalités multiples. Les états de rêve sont également très utiles pour les artistes et toutes les personnes qui ont besoin de créativité. Certains poètes et surtout des musiciens, sentent surgir en eux ce qu'ils vont produire. Dans le temps, on parlait parfois d'auteurs inspirés, mais aujourd'hui, on appellerait cela plutôt de l'intuition.

⁶ Michel Jouvet: *Le rêve*. La Recherche, 46, 515-527, 1974 ; *Le sommeil et le rêve*. Odile Jacob, 1992.

⁷ Auguste Meessen : *Apparitions and miracles of the Sun*, <http://www.meessen.net/AMeessen/MirSun.pdf>

Le témoin a « vu » ce qu'il a raconté à partir de la cuisine², en y avançant dans l'obscurité avec une lampe-torche, parce qu'il voulait se rendre aux toilettes situées à l'extérieur de la maison. Il perçut alors « à la gauche du rideau, obturant la fenêtre, une clarté verdâtre en provenance du dehors... Il se dirigea vers la fenêtre, en écarta le rideau et découvrit alors un spectacle déconcertant. » Il n'était pas encore entièrement réveillé et nous pouvons admettre qu'il a pu voir dans son esprit un humanoïde en action. V. M. vous a même dit⁴ : « Il est possible que si j'étais sorti pour le toucher, ma main serait passée à travers, je n'en sais rien. Il est possible qu'il s'agissait seulement d'une image en relief transmise de très loin. »

Il s'est donc bien rendu compte du fait que ce qu'il a vu n'était pas nécessairement matériel, mais il a interprété ce sentiment comme pouvant avoir une explication du genre de la Science-fiction. Il s'attendait à ce qu'il y ait une réponse de la part de l'humanoïde quand il dirigea vers lui le faisceau de sa lampe-torche. Cet être aurait alors formé le signe V avec deux doigts de sa main droite pour signifier la paix. Vous l'expliquez en remontant au temps du Christ. Cela devait sans doute rassurer le « témoin », mais c'est le signe usuel d'une victoire attendue (comme c'était le cas à la fin de la Seconde guerre mondiale). L'escalade du mur est fantaisiste, mais relie l'idée que cet être marchait simplement avec celle qu'il devrait partir en soucoupe volante. Celle-ci était supposée fonctionner comme les fusées. Donc, il imagina³ « trois feux alignés horizontalement... et des gerbes d'étincelles semblables à celles d'une pierre à briquet. » Pour concrétiser tout cela, je reproduis les illustrations, extraites du rapport initial². Elles appartiennent au domaine public, mais ne sont pas accessibles à chacun.



Dessins de Jean-Luc Vertongen, montrant la progression de l'humanoïde sur le mur et l'ovni en partance. L'humanoïde l'aurait piloté en étant assis dans une coupole transparente.

J'espère que ce qui précède pourra aider à dissiper certains brouillards qui pèsent encore sur l'ufologie. Il importe aussi qu'on se limite dans les publications à des cas d'observations d'ovnis, dont la réalité a été vérifiée le mieux possible. J'attends surtout, *Monsieur Franck Boitte*, des explications et des excuses de votre part pour les déclarations fausses et diffamatoires que vous avez proférées à mon égard. Je m'adresse en même temps à *Monsieur Julien Gonzales* qui diffuse vos propos calomnieux.

Salutations sincères,

Pr. Auguste Meessen

Le 24 octobre 2011

Le 3 novembre 2011, J'ai reçu un courrier de Julien GONZALEZ, signalant que ma mise au point sur l'affaire de l'humanoïde de Vilvorde était en ligne sur son site internet. Puisque le 2 et 3 juillet 2011, Franck Boitte avait déjà affirmé sur EuroUfoNet que « le Pr. Meessen estima que cette histoire était de loin trop choquante et fantastique et que le *statut social marginal du témoin* ne le rendaient pas digne de confiance. » Je lui avais donc demandé de s'en excuser aussi sur ce site. Le 29 octobre 2011, il y présenta le message suivant : « Monsieur Meessen me reproche maintenant que je n'ai pas vérifié l'information qui fut relayée par l'investigateur principal de la SOBEPS J.L. Vertongen. Cela ferait de moi un mauvais enquêteur et qu'en écrivant cela, je l'aurais diffamé. La vérité est que j'ai vérifié par toutes les voies possibles. » Je répète qu'il ne l'a jamais vérifié auprès de moi et que les déclarations de Monsieur Franck Boitte sont à la fois *fausses et diffamatoires!*

« Quatre personnes ont participé à la première enquête. » Non, il s'agit ici de la deuxième. « Le témoin était encore furieux, comme je l'ai écrit, de la manière comme il s'est senti insulté dans sa propre maison par l'équipe des investigateurs, où l'autorité académique de M. Meessen jouait le rôle prédominant. » Je n'ai jamais rien dit d'insultant au témoin et ce que j'ai dit à M. Vertongen était très différent. J'avais expliqué que le récit de Monsieur V.M. n'était pas crédible, parce qu'il avait eu des visions ! Mon épouse en est témoin et elle fut également très choquée du fait que ce cas fut présenté comme s'il était crédible. Nous avons appris depuis lors que M. Vertongen est attiré par le paranormal. Cela peut expliquer certaines choses, mais pas le traitement de ce cas et pas non plus les diffamations que M. Boitte y ajouta. Puisque le témoin a dit à M. Boitte qu'il était furieux contre moi, c'est lui ou M. Vertongen qui le lui ont dit. La gravité des diffamations de Monsieur Boitte à mon égard subsiste.

Il reconnaît que M. Vertongen n'a pas signalé les aspects « christiques » dans ses publications^{2,3}. Je ne sais pas ce que Jean-Luc Vertongen a éventuellement pu dire à Monsieur M.V. J'avais toujours eu de bonnes relations avec lui et nous nous sommes rencontrés de manière répétée il y a quelques années pour parler de son interprétation du phénomène ovni. Elle est paranormale, mais cela ne me dérange pas. Je voulais savoir comment il la justifiait et lui témoigner mon respect. Nous avons aussi reparlé du cas de Vilvorde et je lui ai dit à ce moment que je voulais y retourner avec lui, parce qu'il y avait des aspects importants qui n'avaient pas été signalés. Il n'a fait aucune remarque, indiquant qu'il ne le voulait pas ou que le témoin était fâché. Le 9 novembre 2011, j'en ai reparlé à M. Vertongen devant une vingtaine de témoins. Il n'y a pas dit qu'il aurait communiqué au témoin ce que M. Boitte laisse entendre.

M. Boitte ne s'excuse nullement, mais prétend au contraire que j'aurais lancé « une attaque vicieuse et ridicule contre sa personne. » Il admet seulement qu'il n'aurait pas dû croire ce qu'on lui avait dit et qu'il aurait dû admettre que j'avais traité le témoin « avec bienveillance, compréhension et empathie. Amen. » Pour corser l'affaire, il a ajouté d'autres invectives et menaces à mon égard.

Ce qui m'importe surtout c'est la mise au point publique quant à ce qui s'est réellement passé. Le cas de l'humanoïde de Vilvorde est à réévaluer, même par rapport au récit que Monsieur Franck Boitte a publié, comme si c'était une vraie rencontre du troisième type.